



AFESH-UQAM
Université du Québec à Montréal
405 rue Ste-Catherine Est, Local J-M770
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
(514)987-3000, poste 2633
afesh@uqam.ca

Assemblée générale, vendredi 28 septembre 2012 12h30, UQAM, A-2845

*** Conformément à l'article 2.6 de la charte de l'AFESH, cette assemblée était la reprise de l'assemblée du 20 septembre dernier, ajournée pour non constatation de l'atteinte du quorum. Lors de cette assemblée du 28 septembre, le quorum ne fût pas atteint et l'assemblée se déroula à quorum moral.**

Extrait de la charte. Article 2.6 :

Le quorum pour la tenue de toute assemblée générale est de 1% des membres de l'association. Au cas où il n'y aurait pas de quorum au début d'une assemblée annuelle ou ordinaire, le conseil exécutif de l'association devra convoquer une seconde AG avec le même ordre du jour une semaine plus tard plus ou moins un jour (nonobstant les délais minimaux de convocation en vigueur) et cette AG sera légale et décisionnelle qu'il y ait quorum ou non.

Dans le cas où l'on constaterait une absence de quorum, une fois débutée une AG annuelle ou ordinaire, celle-ci devra immédiatement décider d'un moment pour sa poursuite ultérieure puis sera immédiatement ajournée. La poursuite de cette AG sera alors légale et décisionnelle qu'il y ait quorum ou non. La constatation d'une absence de quorum au cours d'un AG spéciale entraîne sa levée immédiate.

0.0 Procédure

1.0

0.1 Ouverture

Jean Charest propose l'**ouverture** de l'assemblée

Michelle Courchesne appuie

Adopté à l'unanimité

0.2 Preasidium

Jean Charest propose

Que Jeanne Bilodeau soit à l'animation et Mélianne Bricault Quintal au secrétariat

Michelle Courchesne appuie

Adopté à l'unanimité

0.3 Ordre du jour

Jean Charest propose l'**ordre du jour** suivant :

0.0 Procédure

1.0 Adoption des procès verbaux

2.0 Élections au conseil exécutif de l'AFESH

3.0 CLASSE/Plan d'action

4.0 UQAM

4.1 Instances de l'UQAM

4.2 Fonds d'entraide (au pluriel)

5.0 Varia

6.0 Levée.

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest propose l'amendement suivant

Que les points CLASSE et UQAM (3.0 et 4.0) soit échangés

Michelle Courchesne appuie

Adopté à l'unanimité

Principale telle qu'amendée adopté à l'unanimité

1.0 Adoption des procès verbaux

Jean Charest propose

Que soit adopter en bloc tout les P.V. en suspend.

Michelle Courchesne appuie

Adopté à majorité

2.0 Élections au conseil exécutif de l'AFESH

Jean Charest propose

Que Catherine Bouchard soit élue au poste de secrétaire aux affaires académiques.

Michelle Courchesne

Adopté à l'unanimité

Jean Charest propose

Que Benjamin Gingras soit élu au poste de secrétaire aux finances.

Michelle Courchesne

Adopter à l'unanimité

(le poste secrétaire aux liaisons aux études avancées est maintenant ouvert)

3.0 UQAM

3.1 Instances de l'UQAM

Jean Charest propose

Que prenne fin le boycott des instances de l'UQAM par l'AFESH.

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest propose l'amendement suivant

Et que la participation a ces instances soit évaluée au cas par cas et prioritairement que l'AFESH soit représenter dans les instances où le fond d'aide est discuté.

Michelle Courchesne appuie

Adopté à l'unanimité

La principale telle qu'amendée adopté à l'unanimité

Jean Charest propose

Que Gaëlle-Mauve Lapostolle soit déléguée au conseil à la vie étudiante.

Michelle Courchesne

Adopté à l'unanimité

Jean Charest propose

Que l'on blâme l'exécutif pour son non respect du mandat de boycott des instances de l'UQAM.

Michelle Courchesne

Jean Charest propose

Amendement de remplacer « l'on blâme l'exécutif » par « l'assemblée désapprouve la décision de l'exécutif ».

Michelle Courchesne appuie

Rejeté à majorité

Principale adopté à majorité

Jean Charest propose

Que l'AFESH encourage toute initiative visant à dénoncer et perturber les pratiques des administrateurs-trices et structures de l'UQAM qui vont à l'encontre des valeurs de l'AFESH (contre la privatisation, la marchandisation, pour l'autogestion et pour la gratuité scolaire).

Michelle Courchesne appuie

Proposition privilégiée de passer au point 3.2 (Fond d'entraide)

Michelle Courchesne appuie

Adopté à l'unanimité.

3.2 Fond d'entraide (au pluriel)

Jean Charest propose

Que l'AFESH-UQAM continue de soutenir financièrement et matériellement le Fonds de Solidarité Inter-UQAM

Que l'AFESH-UQAM fasse un don de 1000\$ au Fonds de Solidarité Inter UQAM

Que l'AFESH-UQAM encourage et invite ses membres à contribuer au Fonds de Solidarité Inter-UQAM en effectuant des dons personnels ou du bénévolat

Que l'AFESH appuie, soutienne et encourage le Fonds de Solidarité Inter-UQAM dans sa démarche de devenir un organisme permanent autogéré et appelle les autres associations étudiante à faire de même.

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest propose l'amendement suivant

Que dans le deuxième considérant, le don de 1000\$ soit remplacé par 5000\$

Michelle Courchesne appuie

8 pour / 3 contre / 5 abstentions

Adopté à majorité

Proposition de question préalable

9 pour / 5 contre Rejetée

Jean Charest propose

Que l'on biffe le dernier «Que» : *Que l'AFESH appuie, soutienne et encourage le Fonds de Solidarité Inter-UQAM dans sa démarche de devenir un organisme permanent autogéré et appelle les autres associations étudiante à faire de même.*

Michelle Courchesne appuie

7 pour / 3 contre / 5 abstentions

Adopté à majorité

Proposition privilégiée de question préalable

14 pour / 1 contre Adopté

Sur la principale telle qu'amendée 14 pour / 2 contre / pas d'abstention

Adopté à majorité

Retour au point **3.1 instances de l'UQAM**

*Sur la proposition : **Que l'AFESH encourage toute initiative visant à dénoncer et perturber les pratiques des administrateurs-trices et structures de l'UQAM qui vont à l'encontre des valeurs de l'AFESH (contre la privatisation, la marchandisation, pour l'autogestion et pour la gratuité scolaire).***

Proposition privilégiée - Question préalable

9 pour / 8 contre

Rejetée

Jean Charest propose l'Amendement suivant

Et que l'AFESH fasse une campagne d'information et d'action sur la présidence du CA de l'UQAM notamment en ce qui à trait au fait que les individus proviennent des milieux des affaires et non du milieu institutionnel

Michelle Courchesne appuie

Adopté à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée 15 pour / 2 abstentions

Adoptée à majorité

Jean Charest propose

Que l'AFESH adopte un mandat de méfiance contre toutes les instances de concertation de l'UQAM.

Michelle Courchesne appuie

16 pour / 2 abstentions

Adoptée à majorité

4.0 CLASSE/Plan d'action

----Proposition spéciale----

Jean Charest propose

Que dans les procès verbaux de l'AFESH on remplace le proposeur-euse Jean Charest par Pauline Marois et l'appuyeur-euse Michelle Courchesne par Léo Bureau Blouin (considérant le changement de régime)

Michelle Courchesne

Jean Charest propose l'amendement suivant

Que l'on remplace Pauline Marois par «dument proposé» et que l'on remplace Michelle Courchesne par «dument appuyé»

Michelle Courchesne appuie

6 pour / 5 contre / 4 abstentions

Adopté à majorité

Dument proposé

Que l'on remplace «de l'AFESH» par «des Assemblées générales de l'AFESH»

Dument appuyé

Adopté à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendé 10 pour / 1 contre/ 4 abstentions

Adopté à majorité

Dument proposé

Que l'AFESH-UQAM adopte le plan d'action suivant, défrais le coûts nécessaire et mette tout en son effort afin de réaliser

- 1. Publication d'un journal pan-uqamien appelé «unité» selon le nom de la publication homonyme fondée en 1975**
- 2. Soutienne l'organisation autonome du colloque/ happening des employés de syndicats étudiants (CHEESE)**

3. **Organise le forum sur le syndicalisme étudiant et paie pour toutes les dépenses, dont les repas fournis les matins et midi.**

Dument appuyé

Dument proposé d'amender

De rajouter au plan d'action :

4. **Que l'AFESH tiene un assemblée générale régulière le 10 octobre.**
5. **Que l'AFESH tiene une assemblée de grève le 16 octobre.**
6. **Que l'AFESH participe à la journée internationale d'action le 18 octobre.**
7. **Que l'AFESH organise des tournées de classe dès le 10 octobre en vue de l'assemblée générale du 16.**

Dument appuyé

Proposition privilégiée Question préalable

14 pour / 2 contre

Adopté à l'unanimité

De retour sur la principale telle qu'amendée

Dument proposée d'amender

Remplacer la date de l'assemblée du «10 octobre» par le «31 octobre»

Dument appuyé

Proposition privilégiée Question préalable

Adopté à l'unanimité

3 pour/ 8 contre / 5 abstentions

Rejeté à majorité

De retour sur la principale

12 pour / 1 contre / 3 abstentions

Adopté à majorité

Dument proposé

Que les revendications de l'AFESH soient :

- 1. La gratuité scolaire**
- 2. Le maintient des bonifications de l'AFE à jamais**
- 3. Le versement de l'AFE pour septembre**
- 4. L'opposition à la présence policière sur nos campus**
- 5. Le retrait de l'ensemble des poursuites judiciaires liées au mouvement étudiant.**

Dument appuyé

Dument proposé d'amender

De rajouter y compris pour les étudiant-E-s étranger-E-s après « gratuité scolaire ».

Dument appuyé

Adopté à l'unanimité

Dument proposé d'amender

D'ajouter : le retrait de toute contraintes marital pour l'accès aux prêts et bourses.

Dument appuyé

Dument sous-amendé

D'avoir le statut d'indépendance dès le moment où l'on a besoins de prêts et bourses.

Dument appuyé

Proposition privilégiée de mise en dépôt de la proposition et qu'elle soit traité à la prochaine assemblée.

5 pour / 5 contre / 1 abstention

Rejetée

Retour sur le sous-amendement

3 pour / 4 contre / 4 abstentions

Rejetée à majorité

Retour sur l'amendement

2 pour / 5 contre / 4 abstentions

Rejeté à majorité

Retour sur la principale

5 pour / 5 contre / 1 abstention

La proposition est mise en dépôt

Proposition privilégiée de levée

2 pour / 8 contre / 1 abstention

Rejetée à majorité

Dument proposé

Que l'AFESH participe et invite la CLASSE à participer à la manifestation-action du 18 octobre.

Dument appuyé

11 pour / 1 abstention

Adoptée à majorité

Dument proposé

Que l'AFESH propose que l'on ne dissolve pas la CLASSE avant le sommet sur l'éducation.

Que l'on reconsidère par la suite le maintien ou la dissolution de la CLASSE.

Dument appuyé

Proposition privilégiée de mise en dépôt

Proposition de question préalable

10 pour / 0 contre

8 pour / 1 contre / 3 abstentions

La proposition est mise en dépôt

Dument proposé

Que le RNE ne soit par organisé par l'ASSÉ mais par les associations étudiantes locales.

Dument appuyé

9 pour / 2 abstentions

Adopté à majorité

Proposition privilégié de levée de l'assemblée

8 pour / 1 contre / 2 abstentions